

ADMINISTRATION :

3, Rue du Marché-des-Patriarches

PARIS (5<sup>e</sup>)

# le Paria

報働勞

## TRIBUNE DES POPULATIONS DES COLONIES

Adresser toutes les correspondances et tous les envois à STÉFANY, 3, rue du Marché-des-Patriarches, Paris (5<sup>e</sup>)

Paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois

Abonnement, Un an : 3 francs

### Vers une solution

Un projet de résolution vient d'être déposé, sur le bureau de la Chambre, par René Boissieu. Il tend à la nomination et à l'envoi, à la Guadeloupe, d'une Commission d'enquête parlementaire devant étudier, sur place, l'état politique et économique du pays. Ce seul fait est l'indice d'une situation grave. Ce que nous en savons, justifie amplement l'initiative prise par le député de la colonie. La majorité, représentative du bloc national, se décidera-t-elle à le suivre ? Et si sa proposition est admise, quelle sera la composition de la délégation ? Nous aimerions nous laisser aller à l'espoir d'une solution optimiste. Mais nous savons trop combien est difficile, en régime capitaliste, le triomphe du droit et de la vérité. Tant de forces occultes, tant d'éléments divers et d'intérêts inavouables agissent en pareille matière, que nous nous attendons, après de longs mois, à enregistrer un rapport suivi, peut-être un jour, d'une discussion. Le débat se terminera, certainement lui-même, par un vote de confiance en faveur de la rue Oudinot et de l'administration. Après quoi la tourbe des profiteurs et des politiciens continuera comme devant.

C'est que le mal est trop profond, pour qu'il suffise de la désignation et du fonctionnement d'une Commission d'enquête pour y porter remède. Le mal réside dans l'ignorance ou dans l'oubli du véritable problème, de la part de nos camarades prolétaires guadeloupéens. C'est à eux qu'il appartient, par leur volonté de s'organiser sur leur terrain de classe, de mettre un peu d'ordre dans le chaos. Lorsque le peuple se sera rendu compte de sa puissance et qu'il aura clairement exprimé son intention d'agir énergiquement, il aura plus fait que toutes les commissions d'enquête pour mettre un terme aux désastres dont il est le seul à souffrir en définitive. Après comme avant la Commission, sa situation matérielle restera précaire et douloureuse. Les salaires n'auront pas augmenté, la vie restera démesurément chère. Après comme avant, à côté de la question locale, dont il a trop tendance à s'occuper exclusivement, il y aura, se posant, la question de politique générale dont il subit les effets et dont, à dessein, on ne lui parle jamais. Il y aura les possibilités de guerres, avec leurs horreurs, dont la masse fait les frais sous toute les latitudes.

Voilà pourquoi le salut réside dans la solidarité internationale et mondiale des classes ouvrière et paysanne; dans la participation active du prolétariat colonial au vaste mouvement par lequel les travailleurs tentent de se libérer de leurs chaînes et que synthétise le communisme.

MAX CLAINVILLE-BLONCOURT.

### Une explication utile

Bien de nos lecteurs ont pu remarquer que l'article sur la V. V. S. de Madagascar, paru dans notre dernier numéro du 1<sup>er</sup> novembre 1922, paraissait également, quelques jours auparavant, dans *Le Journal du Peuple*.

Cela ne doit surprendre personne : tous ceux qui se décident à défendre la juste cause des faibles peuvent bien marcher du même pas. De plus, nous avons, l'un et l'autre, pour collaborateur notre dévoué camarade Goutte-noire de Toury, qui a bien voulu donner à notre confrère comme à nous cet article.

C'est ce qui explique tout.

LA RÉDACTION.

### A PROPOS DE SIKI

Depuis que le colonialisme existe, des blancs ont été priés pour casser la g... aux noirs. Pour une fois, un noir a été payé pour en faire autant à un blanc. Adversaire de toute violence, nous désapprouvons l'un et l'autre procédé. Mais le fait est là, nous n'avons qu'à le constater. Constatons.

D'un coup de poing — sinon scientifiquement envoyé, du moins formidablement placé — Siki déclara proprement Carpentier de son piédestal pour grimper dessus lui-même.

Le championnat de la boxe a changé de mains, mais la gloire sportivement nationale n'a pas souffert, puisque Siki, enfant du Sénégal, est, par conséquent, fils de la France, donc Français.

Malgré cela, il arrive que chaque fois que Carpentier triomphe, c'est naturellement par son adresse et par sa science. Mais toutes les fois qu'il est battu, c'est toujours par la force brutale d'un Dempsey ou la puissance jumbo d'un Siki. C'est pourquoi, au match de Buffalo, on a voulu déclarer — on a même déjà fait la déclaration — que Siki, bien que gagnant, était vaincu « quand même ». Mais le public, le bon public, n'a pas voulu entendre de cette oreille. Et la justice populaire triompha : Siki fut proclamé champion du monde et de France.

Après avoir été knocked-out par un noir, Carpentier est allé tranquillement visiter la Russie, pays des Rouges. Nous félicitons Siki de sa victoire. Nous félicitons aussi Carpentier de son désintéressement.

\*

La Fortune ne sourit qu'aux riches, dit la S. D. N. (prononcez sagesse des nations et non Société des Nations). René Maran et Siki ont fait enlever beaucoup d'encens. Siki, en plus, a fait couler du sang rouge. On fait comme si l'un et l'autre de nos frères d'Afrique avaient encore besoin de tant d'encens. Après la plume ironique de Maran, les gants de Siki ont ému jusqu'à la sphère politique. Et M. Luquet, conseiller général de la Seine, a aussitôt déposé une motion tendant à interdire les matches de boxe. M. Luquet nous permettrait-il de dire respectueusement qu'il a fait là un acte d'antipatriotisme. Nous nous expliquons : au point de vue de notre politique internationale, un champion poids-plume fait autant de propagande pour notre influence morale à l'étranger qu'un immigrant, un glorieux, un chansonnier ou dix corps d'armées (consultez les journaux). Au point de vue national, un bon boxeur est indispensable pour donner l'exemple et la stimulation de la beauté physique à la jeune génération. Au point de vue colonial, un match Carpentier-Siki vaut plus que cent mille discours gubernatoriaux pour prouver à nos sujets et protégés que nous entendons appliquer à la lettre le principe de l'égalité des races.

Va-t-on sacrifier ce triple avantage à un vague humanitarisme ? Non ! n'est-ce pas, monsieur Sarraut ?

\*

Les journaux nous apprennent que l'on vient de frapper Siki d'une suspension de neuf mois sur tous les rings de France. (Cela ne veut nullement dire qu'on va suspendre notre pauvre Siki sur tous les rings de la France à la fois et pendant neuf mois. — Avis à nos amis du Sénégal. Motif : Avoir insulté M. Cuny.

Comment ? Avant, on a glorifié Siki, parce qu'il a tué le nez de M. Carpentier. Aujourd'hui, qu'il n'a même pas touché aux ongles de M. Cuny, on déclare sa déchéance ? On ne va tout de même pas nous faire croire que la... physiognomie de M. Cuny est plus fragile et plus précieuse que celle de M. Carpentier, et que... Mais non. C'est à n'y rien comprendre. Nous croyons plutôt ceci : On n'a jamais pardonné à Siki, un noir, d'avoir gagné sur Carpentier, un blanc ; et que si Carpentier n'a pas de rancune, le chauvinisme des autres en a, lui. Et ce motif n'est qu'un motif, motif.

Nous apprenons par les mêmes journaux que le ministre de l'Intérieur de la Grande-Bretagne fait interdire le match projeté entre Joë Beckett et Siki, à Londres. Cela ne nous surprend pas. Comme Son Excellence britannique n'a pas pu digérer le croissant de Kémal, ni le chocolat de Gandhi, c'est pourquoi Elle veut faire avaler sa purge à Beckett Siki, bien que celui-ci soit un Français. Understand ?

NGUYEN AI QUAC.

### Une plaie de la Colonisation

Figurez-vous un fauteuil ajusté entre deux longs brancards dont il partage la longueur chacun en deux parties égales ; vous vous représenterez ainsi les éléments principaux d'un palanquin ou, à Madagascar, *filanjana*. Quatre hommes, placés deux devant et deux derrière le siège, attendent avec patience l'être privilégié qui va

occuper ce siège mobile. Dès que le voyageur s'approche, les deux porteurs de l'arrière placent les deux bouts du palanquin sur leurs épaules ; le voyageur s'assoit sans peine sur son fauteuil légèrement incliné. Alors les deux porteurs de devant empoignent les deux autres extrémités des brancards, les détachent du sol, tournent le dos à leur voyageur, placent délicatement ces bouts des brancards sur leurs épaules, règlent leur pas. Les quatre porteurs marchent, courent, du matin au soir, pendant plusieurs jours, parfois pendant des mois.

Faut-il vous dire que le métier est pénible ? Souvent, en pleine saison chaude, le voyageur donne l'ordre d'aller vite, de courir ; les porteurs gravissent des montagnes, traversent des cours d'eau ; ils ont soif, ils rencontrent une bonne source et boivent de l'eau fraîche ; ils meurent parfois sur le champ, d'une congestion.

Ajoutez à cela les blessures occasionnées par les chocs multiples que reçoivent leurs pieds nus en marchant ou en courant, la nuit comme le jour, les larges plaies que provoquent les brancards sous le poids du voyageur et de ses bagages.

Voilà l'un des instruments de domination dont se servaient déjà les anciens gouvernants hovas auxquels succèdent aujourd'hui les représentants de la République française ; voilà comment l'homme est transformé en bête de somme parce qu'il est indigène de la colonie.

Je sais bien ce que les contradicteurs disent lorsqu'ils excusent les Européens qui ne font qu'imiter les anciens seigneurs indigènes. Mais n'oublions pas que les Européens vont aux colonies en civilisateurs, pour combattre et supprimer toutes les formes de la barbarie.

D'autres disent encore que le défaut de voies de communication impose ce système révoltant. La belle blague !!! Oublions un moment le palanquin et souvenons-nous du pousse-pousse en usage à Madagascar comme en Indochine. Le pousse-pousse n'est autre chose qu'une voiture légère ; les hommes qui la traînent remplacent tout simplement le cheval. Au lieu d'avoir à caresser un cheval, le voyageur européen se contente de donner des coups de pied ou de bâton à des hommes courbés devant lui, lui obéissant jusqu'à la mort.

Or, partout où un pousse-pousse passe, une voiture à cheval et une voiturette automobile peuvent passer facilement. Laissons de côté la bicyclette et la motocyclette, qui ne semblent pas avoir été faites pour les colonies. Concluons cependant que l'usage du palanquin et du pousse-pousse est une véritable honte. L'indignation est encore plus forte lorsque nous pensons que beaucoup parmi ceux qui sont astreints au portage ont combattu de 1914 à 1918 en Europe, pour le Droit, pour la Civilisation et pour l'Humanité.

Même en laissant de côté l'intérêt moral de la question, la notion la plus élémentaire de l'économie condamne le portage qui emploie un nombre considérable d'hommes pour un travail dont l'utilité est souvent discutée.

A tous les points de vue le portage est condamnable et nous le condamnons sans aucune réserve. Contre son maintien nous nous élèverons jusqu'au bout et nous espérons bien que le peuple français finira par décréter la suppression de ce portage, l'une des plaies de la colonisation.

S. STÉFANY.

### TRIBUNE DE L'AFRIQUE DU NORD

#### Brigandages au Maroc Persécutions en Algérie

Peuple français sois heureux, on colonise pour toi !

La *Dépêche Coloniale* nous apprend que 46 concessions sont distribuées au Maroc cette année. Les heureux bénéficiaires de ces terrains sont : 1° 7 mutilés de guerre ; 2° 24 Marocains ; 3° 26 émigrants.

Vous croyez peut-être que tous ces gens-là sont de pauvres bougres ? Pas du tout. Sachez que pour avoir une concession il faut justifier de la possession d'un capital de 80.000 francs au moins, tandis que de pauvres diables possédant de 10 à 30.000 francs n'ont pas droit à ces concessions et par conséquent sont obligés de rester à vivre en France.

Que reste-t-il de la colonisation pour ceux qui sont allés conquérir des pays lointains au prix de leur sang et au risque de leur vie ?

Le côté le plus cynique de l'histoire, ce sont les concessions cédées aux Marocains. On exproprie des terres sur lesquelles vivaient des tribus et des villages entiers de Marocains pour les revendre à des Marocains plus fortunés.

On ne peut pas être plus mercantile.

Ainsi on réduit les masses indigènes laborieuses à la famine, on les refoule à vivre dans des montagnes arides pour mieux les exploiter, tandis que leur terre est partagée entre les requins coloniaux et la féodalité parasite malaisine.

C'est ce qu'on appelle mettre en valeur les colonies pour le bien-être général.

Aussi on construit à Paris une mosquée et les Musulmans vont pouvoir faire leur prière et célébrer la civilisation française. Il paraît même que le Sultan du Maroc va décréter la modification de la formule : *Allah est grand et Mahomet est son Prophète*, comme suit : *Allah est grand et Lyautey est son Prophète*.

En Algérie, le régime de l'état de siège et des lettres de cachet sévit de plus en plus serré.

La Commission parlementaire, dite des Colonies, s'est réunie sous la présidence de M. d'Irriart d'Etchepare et a décidé à la majorité, sur la demande du Gouvernement, de proroger pour une durée de cinq ans les pouvoirs disciplinaires des administrateurs des communes mixtes. Savez-vous, citoyens de la métropole, ce que ces pouvoirs comportent ? Non ! Eh bien ! nous entreprenons désormais devant l'opinion publique française de vous révéler ces douceurs administratives. Sachez seulement qu'une commune mixte équivaut à peu près, comme superficie, à un arrondissement en France, habitée généralement par quatre ou cinq gros colons et quelques fermiers à leur service, plus, environ, 1.000 à 1.500 indigènes dépouillés de leur terre et vivant autour d'eux dans une misère lamentable.

La commune est sillonnée toute la journée par le caïd de l'endroit et par ses gardes, qui exercent une véritable inquisition sur les pauvres indigènes.

Ils arrivent dans la tribu, ils s'installent chez le chef et gare à lui si le mechoui ou le poulet n'est pas à point ; quand ces messieurs parlent, pour que le rabouin (rapport) soit favorable, il faut qu'il leur glisse ou leur fasse glisser, par les pauvres de la tribu, quelques duros, car il y a toujours quelques pauvres bougres qui sont en retard pour payer leur tachours (1), ou bien ont laissé leurs bestiaux s'égarer quelques minutes dans le terrain du colon voisin. C'est ce qu'on appelle « faire suer le burnous ».

Bref ! il faudrait un bon volume pour narrer toutes les douceurs de la civilisation. Arrêtons-nous là pour l'instant et revenons à la Commission des Colonies.

Pour récompenser les services rendus par les indigènes des colonies pendant la guerre du Droit, on prolonge de cinq ans l'odieuse loi qui les oppresse.

Et dire que le Tigre avait fait voter

(1) Anciens impôts arabes superposés aux impôts français.

une loi qui avait quelque peu adouci leur sort et leur avait, surtout, donné quelques espoirs. Mais la Chambre du Bloc national ne l'entendait pas de cette oreille ; elle a abrogé cette loi et a aggravé toutes les persécutions qui existaient.

Et dire que nous lisons dans *La Dépêche coloniale*, sous la plume d'un nommé Marcel Peyrouton, commentant un discours de M. Joseph Chailley, ancien député :

« Nous occupons les 93/100<sup>e</sup> du Maroc. Le traité de Versailles nous a restitué les portions du Congo abandonnées en 1911. Le Maroc est français, il l'est avec enthousiasme. »

Et plus loin :

« La France doit déborder sur ses colonies ; la métropole et ses possessions doivent former un tout compact. Nous serons le peuple de cent millions d'hommes que prévoyait Prévost-Paradol. Le Maroc, dernier venu dans la grande famille de France, en sera un des fils les plus valeureux. »

Après le vote de la Commission, le citoyen Marius Moutet, que je veux croire de la minorité de la Commission, a annoncé qu'il déposerait un amendement en séance publique tendant à instituer une représentation des indigènes au Parlement.

Nous disons au citoyen Moutet qu'à nous ne sommes pas partisans de cet part ceux qui suivent l'Emir Khaled, amendement, bien que nous sachions d'avance qu'il sera repoussé. Pourquoi sommes-nous contre ?

Parce que nous ne voulons pas de représentation à part ; parce que nous considérons que c'est une duperie que de faire croire aux indigènes que, lorsqu'ils seront représentés par deux ou trois beni-oui-oui, ou un agitateur ambitieux comme Khaled, que l'œuvre de justice à laquelle ils aspirent et que nous réclamons de toutes nos forces sera réalisée.

Nous disons au contraire que ce sera un surcroît de misère et de persécutions pour les indigènes. Nous ne voulons pas de cloison étanche entre Français et indigènes ; nous disons que toutes nos souffrances viennent de ce fait. Les indigènes souffrent davantage des parasites qui s'interposent entre eux et l'Administration algérienne, que de l'Administration elle-même.

Nous disons que, tant que l'on considère que les intérêts des indigènes et ceux des Européens dans les colonies sont différents, et qu'ils doivent être représentés séparément au Parlement, on ne cherche pas à concilier ces intérêts, mais, au contraire, on les oppose.

Ce qu'il faut, en Algérie, c'est étendre le décret Crémieux à tous les indigènes.

HADJ BICOT.

### RÉUNION

La prochaine réunion mensuelle de l'Union Intercoloniale est fixée au dimanche 10 décembre, à 15 heures précises, au local habituel, salle de la Librairie Positiviste, 16, rue Saint-Séverin, Paris-5<sup>e</sup>, Métro : Saint-Michel.

### Livres recommandés

M. Oruno-Lara vient de faire éditer une *Histoire de la Guadeloupe*, de la découverte de l'île jusqu'en 1900. Nous recommandons tout particulièrement à nos camarades la lecture de cet ouvrage dont l'abondante documentation est tout à fait remarquable. Ils y puiseront une belle leçon d'énergie. Cet ouvrage est en vente à la Librairie Nouvelle, 1, rue d'Hauteville, Paris-6<sup>e</sup>.

\*

Le manuel des conseillers généraux des colonies, que vient de faire paraître, à la Librairie Larose, rue Victor-Cousin, Paris-5<sup>e</sup>, M. René Boissieu, député, est un livre savant dont nous ne saurions trop recommander la lecture à tous ceux qui sont soucieux d'être exactement informés des choses coloniales.



# TRIBUNE DE L'Océanie

## En Océanie Française

L'explosion de mécontentement qui s'est produite à Tahiti en juillet 1921 (déjà plus d'un an !) a eu un certain écho dans la presse métropolitaine. Certains journaux coloniaux, dont *l'Action coloniale*, notamment, lui ont consacré et lui consacrent encore de nombreuses colonnes.

*L'Œuvre* vient également de publier un article signé Jean Elo qui, dans un exposé succinct, mais précis et clair, met à nu la situation de nos établissements français d'Océanie.

Or, donc, aujourd'hui les affaires ne vont plus. Des boutiques ferment, d'autres réduisent leur personnel ou diminuent les salaires, en attendant mieux... ou pire.

Ça allait pourtant si bien autrefois. Jusque vers 1919, ma foi, on eût pu dire que dirigeants et négociants s'entendaient comme larrons en foire pour l'exploitation méthodique et raisonnée du petit colon et de l'indigène.

Ce n'étaient que congratulations, cadeaux et félicitations contre faveurs, prébendes et concessions. C'était l'époque des vaches grasses !

Vint, hélas ! celle des vaches maigres. 1918, l'épidémie de grippe abat 20 % de la population ; 1919-20-21 voient le change monter de 5 fr. 20 à 17 fr. 50 ; 1920-21 : mévente de la nacre et dépréciation de la vanille. Bref, les ressources de la colonie s'effondrent de 50 %.

Parallèlement à cette crise dans la production, l'inépuisable Jocelyn Robert, en gouverneur prévoyant, augmente les fonctionnaires en nombre et en solde et distribue les congés avec prodigalité.

Trop occupé à faire réussir l'élection de son ami Candace comme délégué au Conseil supérieur des colonies, il ferme les yeux sur la spéculation ; le sucre monte de 1 fr. 50 à 7 francs en quelques semaines, tandis que la Banque de l'Indo-Chine trafique sur le change et que le haut négociant s'en donne à « coffre que veut-tu ».

Bref, l'homme de la candidature officielle et des élections truquées quitte la colonie en foirardant des discours sur le rôle considérable qu'il a joué et sur l'immensité du travail qu'il aurait pu fournir s'il eût été titulaire au lieu d'être intérimaire ; tant et si bien que son successeur Guédès met quelque temps à s'en remettre et puis constate que la situation économique générale est lamentable et qu'un déficit d'un million dans les finances de la colonie est à combler à bref délai.

Il ne voit de salut que dans la création immédiate d'impôts nouveaux, selon le programme. Et c'est la valorisation du dollar qui augmente d'un coup les droits de douane et d'octroi de 150 à 180 % ; ce sont de nombreux décimes de droits d'octroi ; puis, enfin, la taxe de 3,30 sur le chiffre d'affaires, dont le projet de rétroactivité provoqua le mouvement que l'on sait.

Quand il n'y a plus de foin au râtelier... Le commerce, déclarant prendre en mains les intérêts de la population (!), attaque l'Administration en criant : « Incurie ! Gabegie ! » Ce qui était vrai. L'Administration riposte en criant au commerce : « Mercantilisme ! Exploitation ! » Ce qui était également vrai.

## A TRAVERS LA PRESSE

### Un Bolchevick jaune

Ng. ai Quac ne serait-il qu'un ambitieux sans personnalité ni mandat ? : c'est, du moins, l'opinion de *La Dépêche* très coloniale. De pareilles insultes, évidemment, sont des hommages à la petiteesse rend à la grandeur. A ce titre, elles méritent une réponse.

Ambitieux ? Certes, Ng. ai Quac l'est. Mais, ce qu'il ambitionne ? — L'affranchissement de ses frères tombés en esclavage, féroce, exploités par les « vautours coloniaux ». A-t-on une ambition plus noble ?

Rédacteur inconnu de *La Dépêche coloniale*, puisque vous ignorez sa personnalité, je veux bien vous la révéler. Dans son pays, Ng. ai Quac vivait heureux au milieu des siens. Tout jeune encore, il vit un jour les Français couper la tête à ses compatriotes. Il ne sut pourquoi. Alors, indigné, il s'en alla, loin de tant d'iniquité, afin de pouvoir crier ailleurs : Justice ! Adieu, famille ! Adieu, patrie ! Le voilà, bravant les périls de l'émigration, risquant la misère, n'ayant d'autre soutien dans le monde que son idéal, son enthousiasme, sa foi en la délivrance de ses malheureux compatriotes. Aujourd'hui, il lutte ferme, à côté de ses frères d'Afrique et d'Europe. Avec son modeste métier de « reloucheur », il gagne péniblement sa vie ; mais plus proprement que bien des personnages officiels, trop officiels des colonies.

Ah ! non, il n'est pas de ceux-là. Aucune pompe n'escorte bruyamment ses pas ; sa poitrine n'est point chamarrée de médailles ; il n'est point encombré de « mandats » gouvernementaux ; mais il a le vou de ses compatriotes, l'espérance d'une nation opprimée. L'année dernière, revenu en Indochine, j'ai entendu de touchants propos, que suscite, là-bas, son nom, secrètement colporté de bouche en bouche. Voici une vieille grand-mère ; elle avait eu deux petits-fils jetés au bûche par les Français (pour délit d'opinion) ; elle me dit : « Oh ! monsieur, avez-vous connu M. Ng. ai Quac ? » — Voici un charmant enfant ; il se souvenait encore de son père, un lettré célèbre, soupçonné pour ses idées, un beau jour emmené, comme un chien, par des

« L'armature administrative est hors de proportion avec l'importance de la colonie, supprimez les fonctionnaires inutiles ! » disaient les uns. Et ils avaient raison.

« L'armature commerciale l'est bien davantage ! » disaient les autres. « Voyez le cumul des frais d'entretien de vos innombrables magasins, moyens de transport, personnels inactifs ; réduisez vos bénéfices. » Et ceux-là n'avaient pas tort non plus.

Les frères étaient devenus ennemis. Le gouverneur Guédès fut appelé pour avoir laissé se produire une manifestation.

Le Comité de Défense des Intérêts publics et économiques, enfanté dans la secousse par la population, montra au bout de quelque temps qu'il n'était pas viable.

La situation ne s'est pas sensiblement modifiée depuis, malgré un calme relatif. On dit que le ministre des Colonies vient de créer de nouveaux postes de fonctionnaires pour Tahiti, malgré, paraît-il, les avis contraires du gouverneur. Il faudra trouver de nouveaux crédits. Où ? Comment ? Mystère et Phynance.

Ceci, qui semble le comble de la déraison et de l'incohérence, n'est pourtant que la suite logique (à ironie des mots !) de la politique aveugle qui caractérise l'œuvre des dirigeants de la France actuelle.

Où cela peut-il nous conduire en ce qui concerne Tahiti ? C'est ce que nous essaierons d'examiner prochainement.

Pour nous, la question se présente sous différents aspects.

Dans une brochure de M. Charles Gide, parue pendant la guerre, sur la cherté croissante de la vie, cet économiste faisait cette constatation qu'« aujourd'hui le commerçant semble baser ses prix de vente, non plus sur la loi de l'offre et de la demande, mais uniquement sur le degré d'élasticité du consommateur ».

Les gouvernants, dans leur affolement, semblent avoir adopté cette devise du néo-commerçant, lorsqu'ils créent des charges fiscales non plus en tablant sur les ressources réelles des populations qu'ils ont en charge d'administrer, mais uniquement sur l'élasticité du « contribuable ».

Or, cette élasticité n'est pas illimitée, même sous l'apparente indifférence des habitants des régions tropicales ; et cette limite atteinte, la rupture doit se produire, plus ou moins violente, et mûrir hâtivement ce besoin de retour à l'indépendance, qui existe toujours à l'état latent parmi les populations ayant subi plus ou moins longtemps et de façon plus ou moins tyrannique l'emprise des nations dites « civilisées ».

Arrivées à ce point, non pas d'évolution, mais bien de révolution, les nouvelles conditions économiques se déterminent d'elles-mêmes, selon la valeur et le nombre des éléments actifs du moment, et avec les défauts et les qualités de toute œuvre à dénouement brusqué.

Je ne crois pas faire preuve d'un pessimisme excessif en affirmant que la politique volontairement aveugle de nos dirigeants universels conduit inévitablement les populations des colonies vers de douloureux réveils.

E. CANAL.

gendarmes français ; il me demanda, l'enfant, avec son esprit rempli des héros de la légende : « Est-ce un homme en chair et en os, que M. Nguyen ai Quac ? »

Homme de *La Dépêche coloniale*, vous qui méconnaissiez ou calomniez une noble cause et un grand dévouement, laissez-vous !

NGUYEN THE TRUYEN.

## Sous Garbit, Gouverneur Général

J'ai déjà parlé, dans le précédent numéro des vols éhontés de M. Garbit à la caisse commune de la colonie. Bagatelle que tout cela. Aujourd'hui : ce n'est plus de dizaines de mille francs qu'il s'agit, c'est de centaines et de plus.

Il faudrait absolument que tous les Malgaches eussent le loisir de lire le *Journal officiel de Madagascar et dépendances*. Ils liraient les demandes et les ouvertures de crédits pour l'entretien (!) et l'amélioration (!) de la colonie.

J'ouvre donc le *Journal officiel* aux pages 496 et 497. Sous la rubrique « Finances et Comptabilité » je vois un arrêté de M. Garbit, un rapport de M. Sarraut, Ministre des Colonies, et un décret du Président de la République portant ouverture au budget local de la colonie des crédits supplémentaires suivants :

250.000 francs au chapitre V (Dépenses d'administration générale. — Matériel).

50.000 francs au chapitre VII (Dépenses des services financiers. — Matériel).

Nous voilà en plein nuages. M. Garbit est très vicieux : il dit toujours des mots à double entente. Ainsi savez-vous ce que désignent ces « dépenses d'administration générale qui s'élèvent à la somme rondelette de 250.000 fr. ? Notre Ministre des Colonies qui règle les dépenses de son gouverneur géné-

# TRIBUNE DE L'INDOCHINE

## La Mobilisation en Indochine

Pendant la guerre, notre grande presse gouvernementale fut pleine de panégyriques en l'honneur des indigènes de nos colonies. Aucune épithète n'était assez forte pour les qualifier. Aujourd'hui, le silence se fait et peu à peu nous commençons à savoir la vérité.

Nous savons maintenant que ces gens-là ne venaient pas, enthousiastes, offrir leur vie à la mère patrie pour sauver la justice et la liberté, mais que c'était par d'incroyables moyens de coercition que l'on arrivait à les arracher de leurs foyers pour les envoyer se faire tuer sur les charniers de France.

Tous les moyens furent bons. On connaît le système de la ficelle employé pour le recrutement des noirs. Ceux qui furent employés pour enrôler les Annamites dans de soi-disant régiments de volontaires sont tout aussi ignobles. Les résultats ne se firent pas attendre ; ils se soldèrent par des révoltes et des désertions en masse.

Voici quelques passages de documents émanant de commerçants et de fonctionnaires saïgonnais :

« Il faut que je te raconte ce que les journaux ne peuvent pas écrire d'ici quel- que temps. Tu as entendu dire que l'on fait appel à 20.000 volontaires annamites. Or, en fait de volontaires, est-ce bêtise, méchanceté ou fourberie, les notables envoient des « tracts » dans les villages, taxant le patelin à X... individus. On les croche, les foute à la maison commune, puis on les emmène enchaînés au chef-lieu. Tu parles d'un succès qu'a cet appel aux volontaires ! Nous sommes à la veille du Têt et pourtant Suïcillon veut envoyer 1.500 Nhâqués en France. Ces messieurs ont dit qu'ils préféreraient se révolter que de partir... On les a parqués dans le collège Chasseloup-Laubat, avec sentinelles françaises, baïonnette au canon, fusils chargés... »

« ...Il y a eu une petite révolte à Bienhoa, soi-disant parmi les prisonniers : ils ont désarmé la garde, tiré dessus et pris la brousse. Deux d'entre eux ont été zigouillés sur place, mais les autres courent encore. On dit que c'était des prisonniers ; c'est vrai et pas vrai. C'était des « volontaires » qu'on avait mis au « gnouf » pour la nuit... »

Il me serait possible de citer ainsi pendant des colonnes ; mais je crois que ce bref passage démontre amplement toute la cruauté et la bêtise qui présideront à l'enrôlement de ces malheureux Annamites que nous avons vu traîner dans nos rues, déchets lamentables rejetés par l'immonde boucherie.

Comme je l'ai dit plus haut, il y eut des désertions. Voici quelques chiffres édifiants extraits d'un document :

« Les bons petits tirailleurs ne sont d'ailleurs pas si enchanés de porter l'uniforme. A l'appel des réservistes des classes 1909 et 1910, le nombre des manquants

fut au moins d'un tiers. Il fallait voir ensuite les désertions : elles ont atteint plus de 50 % dans la plupart des garnisons provinciales et au camp des Mares, à Saïgon, ce chiffre fut dépassé.

« On lance maintenant des ordres d'appel pour les réservistes indigènes des classes 1907-1908 et déjà des défections sérieuses s'annoncent... »

L'emploi continu de la force ne fit qu'exciter les rancœurs des indigènes et bientôt toute l'Indochine fut ensanglantée par de graves révoltes.

Qu'on me permette de citer encore quelques documents, car j'estime que la brièveté d'un document a plus de valeur que toutes les phrases que je pourrais échauffer :

« Le Cambodge fut bientôt à feu et à sang. A Phnom-Penh, sa capitale, défilèrent chaque jour, devant le palais du roi Sisowath, d'imposantes manifestations.

« En Cochinchine, les principaux foyers de révolte furent Saïgon et Bien-Hoa, mais il y eut des émeutes à Bentré, Mytho, Kim-Son fut incendié, etc.

« Les émeutes de Saïgon furent particulièrement sanglantes ; qu'on en juge par ce court extrait d'une lettre d'un industriel de Saïgon :

« La gendarmerie est intervenue, les soldats aussi ; ils ont pu se rendre maîtres de la rue. Beaucoup d'indigènes ont été arrêtés ; d'autres ont fui vers Cha-quan où, poursuivis par la gendarmerie, ils ont pu être saisis. Il en a été fusillé un grand nombre près de Cha-quan, dans une rizière, sur la route basse, celle du « petit train ».

Pour mater les révoltes qu'ils avaient provoquées, nos fonctionnaires instaurent un régime de répression violente : déportations, fusillades, massacres, tout leur fut bon. Leurs victimes se comptent par centaines. Qu'on en juge d'après cet extrait :

« Pour une fois, le châtement a été extra-rapide : pas plus tard qu'hier, en effet, trente-huit des émeutiers condamnés à mort avant-hier dans la nuit ont été exécutés à la bûche de tir du champ de courses (Saïgon) par la fusillade des marsoûins et des tirailleurs. Ceci est le premier lot ; il en reste un second dont le nombre n'est pas encore déterminé, car les arrestations s'opèrent tous les jours... »

Ainsi, par la faute de fonctionnaires incapables, prétentieux et arrivistes, une de nos plus belles colonies fut mise à feu et à sang. Au nom du droit, de la liberté et de la justice, des hommes furent fusillés, massacrés, déportés.

Cependant, malgré un tel état de choses, aucune sanction ne fut prise, aucun fonctionnaire n'a payé de sa place de tels errements.

Il faut bon vivre pour les crapules, dans notre République. J. PAUL-MONTEIL.

ral — comme un père celles de son fils — nous l'explique. Il faut citer intégralement la prose, pauvre Sarraut !

« Le premier de ces crédits (250.000 francs) qui porte plus spécialement sur les services des prisons, entretien des détenus, résulte de ce que, par suite du nombre croissant des condamnés (sic), l'Administration locale s'est vue dans l'obligation de faire face à des dépenses d'entretien dont il avait été matériellement impossible de prévoir l'importance et notamment d'effectuer d'habilement. »

Ouf ! Une première rectification s'impose : « Par suite du nombre croissant des condamnés », dit le Ministre. Eh bien ! moi je dis que M. Sarraut ne connaît rien aux choses de Madagascar. Sous Garbit, on ne perd pas son temps à juger les prévenus : une simple petite décision du Conseil d'administration et voilà notre homme interné à Mayotte ou à Sainte-Marie.

Mais cela n'est rien encore. Madagascar est très loin de Paris et M. Sarraut ne s'en inquiète certainement pas plus que de son premier pot-de-vin.

Ce que je voulais surtout montrer c'est qu'on a besoin à Madagascar d'agrandir les prisons et d'ouvrir des crédits supplémentaires pour l'entretien des détenus. A ce compte-là, la Grande-Ille ne sera bientôt plus qu'une vaste chiourme où les pauvres Malgaches casseront des cailloux le long des murs des hideuses maisons centrales sur lesquelles flottera, libre, lui, le drapeau tricolore de la Révolution de 89.

Sans être visionnaire, il faut en arriver quand même à présager des situations de ce genre.

Ciel ! Que les vêtements coûtent cher à Madagascar ou combien de prisonniers doivent être habillés pour qu'on ait besoin, à cet effet, de 250.000 francs !

Passons. Le second crédit (50.000 fr.) « qui concerne le matériel des services financiers, régularisera (sic) des dépenses engagées au titre du Trésor et des services des domaines et topographique ».

Matériel des services financiers ? Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? « Régulariser », ça je comprends. M. Garbit a toujours besoin de régulariser quelque chose, puisque tout ce qu'il fait est irrégulier.

A preuve qu'il devait quitter la colonie et ses dépendances, lui, le commandeur de la Légion d'honneur, il y a près d'un an, mais que les finances de Madagascar étant à peu près dans le même état que celles de la Mère-Patrie, il est contraint d'y rester pour les... régulariser.

Pauvre Garbit, pauvre colonie ! Heureusement pour lui que son chef hiérarchique est ce doux M. Sarraut, car au temps jadis, s'il avait à ce point organisé la gabegie dans les finances publiques — et on sait toujours pourquoi on fait cela — la reine lui aurait fait trancher la tête.

Je vous parlerai, dans un prochain article, d'un arrêté que notre cher gouverneur a rendu le 25 juillet dernier, portant ouverture de crédits supplémentaires de 519.281 fr. 29 — les 29 centimes font plus honnête — pour dépenses imprévues, et de 710.000 fr. pour l'assistance médicale indigène.

On ne va plus pouvoir mourir à Madagascar et l'on se moquera bien de la peste avec une « assistance médicale indigène » de 710.000 francs.

Mais n'anticipons pas.

A la prochaine, M. Garbit ! Et faites attention, si vous revenez en France, que les flots n'aillent, selon la légende vous chercher dans votre cabine de luxe, alors qu'en pyjama orné de ga-

lons et de cravate d'honneur, vous raconterez quelques bonnes paillardises à l'un de vos suiveurs, et ne vengent, en vous ensevelissant, tous les pauvres Malgaches que vous avez brimés et martyrisés.

IMAHAKA.

## En lisant

Imbue des idées et des grands principes de la grande Révolution de 1789, la jeunesse musulmane algérienne souffre des injures, admire les belles actions et ne reste jamais indifférente à tout ce qui touche à ses semblables. De plus, consciente de ses droits et de ses devoirs, elle veut avoir sa part du gâteau, elle exige sa place au soleil et veut aussi assister au banquet de la vie.

Insensés sont ceux qui veulent l'en empêcher. Ils n'y arriveront pas : on ne peut arrêter le cours d'un fleuve, pas plus qu'on ne peut endiguer les flots de la mer.

(Républicain de Constantine, avril 1910.)

Nous avons conquis l'Indochine et nous l'avons pacifiée, mais nous n'avons pas gagné les âmes. Malgré le développement de nos travaux publics et de notre industrie, nous sommes encore campés dans ce pays. Il y a toujours des vainqueurs et des vaincus. Le meilleur et peut-être l'unique moyen de conquérir l'Annamite est de l'instruire.

Après plus de 50 ans d'occupation en Cochinchine et 25 ans au Tonkin, nos écoles n'ont formé aucun Annamite réellement instruit.

(Rapport du Général PENNEQUIN, 1912.)

Ce seront des hommes nouveaux qui rentreront dans le douar arabe, dans les cases africaines ou dans le village indochinois. Tous ceux qui auront collaboré de quelle manière que ce soit à la défense nationale reviendront plus riches, non seulement de souvenirs, mais aussi de connaissances et de « culture » ; ils sauront revendiquer le droit qu'ils ont payé de leur sang et de leur labeur, et la France a contracté envers eux une dette sacrée.

Lucien HUBERT (1916).

Mais les plus belles, parce que les plus vraies, sont les phrases suivantes, phrases que nos compatriotes de toutes les colonies doivent lire, relire et méditer :

La France a pu, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, acquérir et perdre un immense empire d'outre-mer. Elle l'a reconstruit aujourd'hui. C'est la preuve que rien n'est moins exact que ce jugement, cependant courant, qui tendrait à faire croire que la France n'est point colonisatrice. En réalité, tous les peuples de langue française, Belges ou Suisses romands, ont toutes les qualités requises pour coloniser : le goût de l'aventure, l'esprit d'exotisme, la patience laborieuse et cette volonté de création individualiste qui est le trait dominant du caractère colonial. Ce qui a manqué à la France, c'est un gouvernement colonisateur. Elle a perdu successivement le Canada et les Indes, parce que la cour de Versailles se désintéressait de ses colonies. Plus tard, la Révolution française a abandonné Saint-Domingue, par suite de l'application de cet adage absurde : « Périrent les colonies plutôt qu'un principe. » La République, au contraire, a vu dans la constitution de son empire colonial un dérivatif à la défaite de 1870. La race française a trouvé là comme une revanche de ses déboires européens, et les militaires une nouvelle occasion de se signaler dans des combats heureux. Ce fut la première phase colonisatrice.

(Le Journal de Genève, septembre 1922.)

## RECTIFICATION

Dans notre numéro du 1<sup>er</sup> novembre, à la liste de souscription, figurait par erreur le nom de M. Phanchu Trinh.

Le Gérant : J.-B. NEYRAT.

L'Emancipatrice, Imp. coopérative, Rue de Pondichéry, 3, Paris TARIANT, administrateur-délégué.

## Bulletin d'Abonnement

Je soussigné (1) \_\_\_\_\_  
demeurant à (2) \_\_\_\_\_  
déclare m'abonner au journal « LE PARIA » ; ci-joint la somme de trois francs, montant de l'abonnement pour un an.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 192

(Signature)

(1) Nom et prénom.  
(2) Adresse complète.

N. B. — Remplir ce bulletin et l'envoyer à M. STÉFANY, 3, rue du Marché-des-Patriarches, Paris-5<sup>e</sup>